

1. Commande publique

1.1 Marché publics

N° 57/2022

**Signature de la proposition financière de INSILIO pour la maintenance du logiciel de gestion de l'air des gens du voyage allant du 21/06/2022 au 20/06/2023.**

Le Président de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L.1111-4 du Code de la Commande publique,

VU l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,

VU l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,

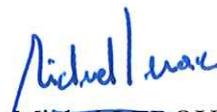
VU la délibération du Conseil communautaire n° 146-2020 en date du 16 novembre 2020 portant délégation au Président en matière de marchés publics,

**CONSIDERANT** que la maintenance du logiciel de gestion de l'air des gens du voyage est essentielle à son bon fonctionnement.

**Le Président** décide de signer la proposition financière de la société INSILIO, 130 rue Berthelot, ZI TOULON Est, 83130 LA GARDE, d'un montant de 1700 € HT, soit 2040 € TTC, pour la maintenance allant du 21/06/2022 au 20/06/2023. Le marché pourra être renouvelé 1 fois pour une durée d'1 an. La durée potentielle du marché étant alors de 2 ans, le montant total potentiel étant alors de 2400 € HT, soit 4080 € TTC pour la maintenance du logiciel de gestion.

Fait à Pont-Audemer, le 03 mai 2022

Le Président

  
Michel LEROUX



Accusé de réception en préfecture  
027-200065787-20220503-57-AU  
Date de télétransmission : 05/05/2022  
Date de réception préfecture : 05/05/2022